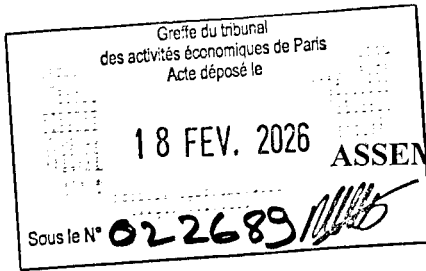


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/02/2026 - 22689 - 2021 B 02991 - 893 438 200 - 8 CHEMIN DU MOULIN

certifié conforme
à l'original

Rey-Grange



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE 16 JUIN A ONZE HEURES,

Les Associés de la société dénommée « SNC 8 CHEMIN DU MOULIN », société en nom collectif au capital de 1.000 € (mille) divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, dont le siège social est à Paris (5^{ème} arrondissement) – 5 rue du Puits de l'Ermite, immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 893 438 200 (2021B02991) se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société sur convocation de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Charlotte REY-GRANGE, Gérante de la société SNC 8 CHEMIN DU MOULIN.

Sont présents à l'assemblée et représentant 100% des parts :

- Charlotte REY-GRANGE, nue-proprétaire	33 parts
- Hubert REY-GRANGE, nu-proprétaire	33 parts
- Arthur REY-GRANGE, nu-proprétaire	33 parts
- La SCI de l'ERMITE, représentée par Nelly Rey-Grange, plein propriétaire	1 part
- Pierre-Alain REY-GRANGE, usufruitier	50 parts
- Nelly REY-GRANGE, usufruitière	49 parts

La majorité des associés étant présente, la Gérance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de trois quarts du capital social.

Puis il est rappelé que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation du bilan et du compte d'exploitation arrêtés au 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat,
- Quitus au gérant pour l'année 2024,
- Questions diverses.

La Gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte de résolutions soumises à l'assemblée.

Puis elle rappelle que tous les documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social de la société plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée.

La gérance donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

HRG ARG

NRG

CRG

Cette lecture terminée, elle ouvre la discussion.

Celle-ci close, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Approbation du bilan

Après avoir entendu le rapport de la gérance, et pris connaissance du bilan et du compte d'exploitation de la SNC 8 Chemin du Moulin arrêtés au 31 décembre 2024, l'assemblée générale approuve lesdits comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Le bilan au 31 décembre 2024 fait apparaître un résultat déficitaire de - 4113,99 €.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la gérance à l'effet de répartir ce déficit.

L'assemblée décide de répartir ce déficit d'un montant de - 4113,99 € de la façon suivante :

- A Pierre-Alain Rey-Grange : 2.057,00 €
- A Nelly Rey-Grange : 2.015,85 €
- A la société SCI de l'Ermite : 41,14 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

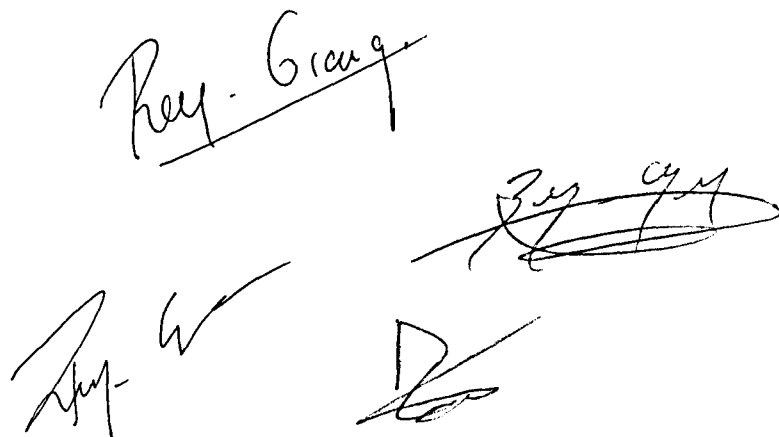
TROISIEME RESOLUTION : Quitus au Gérant

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2024 et la remercie de sa mission.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Four handwritten signatures are present at the bottom of the page. The top signature is 'Rey-Grange' with a horizontal line underneath. Below it are three more signatures: one on the left, one in the center, and one on the right.

Désignation de l'entreprise : SNC 8 CHEMIN DU MOULIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 5 RUE DU Puits DE L'ERMITE 75005 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 9 3 4 3 8 2 0 0 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

Certifié conforme à l'original Ray-Gau

				Exercice N clos le, 31 12 2024		N-1 31 12 2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG							
Autres immobilisations financières*	BH	BI							
TOTAL (II)		BJ	BK						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO	150 000	200 000			
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY					
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 491	28 628			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	46	267			
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	154 537	228 895				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	154 537	228 895				
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise : SNC 8 CHEMIN DU MOULIN

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SNC 8 CHEMIN DU MOULIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)									DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	(4 114)	(26 708)	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	(3 114)	(25 708)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM			
	Avances conditionnées									DN			
	TOTAL (II)									DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	144 145	210 945	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	9 393	16 951	
	Dettes fiscales et sociales									DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	4 114	26 708	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	157 651	254 603	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	154 537	228 895	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)						1C				
			Ecart de réévaluation libre						1D				
			Réserve de réévaluation (1976)						1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	157 651	254 603	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC 8 CHEMIN DU MOULIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		1 142	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		1 142	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		1 142	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	250	188 800	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 364	215 508	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(4 114)	(26 708)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				obligatoires A9							
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				dont cotisations Madelin A7							
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39. 1-2°. al.3)									IIS			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.